

Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL 07 septembre 2012

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 07 septembre 2012, à 19 heures, sous la présidence de Madame BERNARD Chantal, Maire.

Présents : Bernard Chantal, Van Dijk Jean, Bhaud Yvonne, Gervais René, Ponty Eliane, Teil Guy, Coudert Solange, Guérif Jean-Pierre, Juillard Valérie, Meynie Laëtitia, Ponty Daniel, Thalamy Philippe.

Absents excusés : Letemplier Denis, Morin Didier, Serre Alain

Procuration :

Letemplier Denis à Yvonne Bhaud
Serre Alain à Bernard Chantal

Secrétaire de séance : Eliane PONTY

Sinistre dégradation du 21 mai 2012

Madame le Maire informe le conseil municipal de l'avancement du dossier, fait état des factures des réparations et demande au conseil municipal l'autorisation de procéder au règlement. Madame le Maire s'engage à restituer à la commune l'avance des frais dès que le dossier sera réglé.

- Facture 'remplacement porte de la Mairie' par l'Entreprise Gatiniol pour un montant de 7 056.40 € TTC en dépenses d'investissement. Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le règlement de la facture.

- Facture 'réparation du véhicule de Madame le Maire' par le garage Schweizer pour un montant de 3 156.14 € TTC en dépenses de fonctionnement. Le conseil municipal après avoir délibéré, par 13 POUR, 1 ABSTENTION (René GERVAIS) accepte le règlement de la facture.

- Facture 'location du véhicule de remplacement pour Madame le Maire' par Super U pour un montant de 529 € TTC en dépenses de fonctionnement. Le conseil municipal après avoir délibéré, par 13 POUR, 1 ABSTENTION (René GERVAIS) accepte le règlement de la facture.

- Note d'honoraire du Cabinet AURIJURIS. Le conseil municipal après avoir délibéré, par 13 POUR, 1 ABSTENTION (René GERVAIS) accepte le règlement de la facture des frais honoraires (inconnus à ce jour).

Vectorisation du Cadastre

Madame le Maire fait lecture du projet de vectorisation du cadastre par la Communauté de Communes Sumène Artense.

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve le principe de vectorisation du cadastre et prend acte du contenu du projet présenté par la Communauté des Communes,

- autorise Madame le Maire à signer la convention avec la DGI, la Communauté de Communes et l'ensemble des partenaires concernés par le projet (notamment le Conseil Général du Cantal).

- autorise Madame le Maire à signer tous documents jugés utiles relatifs à ce dossier.

Budget - décision modificative sur les fonds de péréquation

Madame le Maire expose la nécessité de prendre une décision modificative du budget 2012, car cette année, le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales est mis en place.

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité décide de verser au compte C/7325 (+ 1144 €) et décide de retirer au compte C/73925 (- 1144 €).

I.A.T (Indemnité d'administration et de technicité)

Bien que l'I.A.T. ne soit pas obligatoire, Madame le Maire souhaite maintenir et élargir aux agents non titulaires cette indemnité.

Madame le Maire donne la parole à Madame Bhaud Yvonne afin qu'elle explique au conseil municipal le fonctionnement, les conditions d'attribution, et les modalités d'attribution de l'Indemnité d'Administration et de Technicité pour les agents de la collectivité.

Le conseil municipal après avoir délibéré décide par 13 POUR, 1 ABSTENTION (René GERVAIS), d'instituer sur les bases annexées à la délibération l'I.A.T aux agents titulaires et non titulaires.

Horaire de travail agent communal

Madame le Maire indique au conseil municipal qu'elle souhaite modifier les horaires de travail de l'adjoint technique territorial affecté aux services techniques. En effet, actuellement, les horaires de cet agent sont modulés en fonctions de la période estivale et hivernale.

Madame le Maire propose de réaménager ses horaires afin que cet agent travaille toute l'année sur la même durée hebdomadaire, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 sauf demande exceptionnelle de Madame Le Maire.

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de réaménager les horaires comme mentionnés ci-dessus.

Crépis école

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'elle a représenté le dossier de subvention DETR 2012 pour le financement du crépi de l'école.

Subvention parlementaire Monsieur Jacques MEZARD, Sénateur

Madame le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de déposer une demande auprès de Monsieur MEZARD Jacques, Sénateur, afin de solliciter une aide au titre de sa réserve parlementaire pour le financement du crépi de l'école.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de déposer une demande d'aide auprès de Monsieur MEZARD Jacques, Sénateur.

Subvention Direction Régionale des Affaires Culturelles

Madame le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de déposer une demande auprès de la DRAC, afin de solliciter une aide pour le financement du crépi de l'école.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de déposer une demande d'aide auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Ancien presbytère

Madame le Maire informe le conseil municipal de l'avancement et transmet pour consultation des esquisses du projet.

Subvention parlementaire Monsieur Alain Marleix, Député

Madame le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de déposer une demande auprès de Monsieur MARLEIX Alain, Député, afin de solliciter une aide au titre de sa réserve parlementaire pour le financement de la rénovation d'un logement locatif dans l'ancien presbytère.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de déposer une demande d'aide auprès de Monsieur MARLEIX Alain, Député.

Demande d'acquisition de terrain communal

Madame le Maire fait lecture au conseil municipal d'un courrier d'un administré. Celui-ci souhaite acquérir une partie du chemin communal qui se situe devant sa maison au fond de la place de Couchal. Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, autorise la vente d'une partie du chemin communal qui se situe devant la maison, à condition que l'ensemble des frais liés à cette transaction soit à sa charge, et fixe le prix de vente du m² à 2 €.

Questions diverses

Bilan du Camping

Madame le Maire dresse un bilan primitif du camping saison 2012, exceptionnellement cette année le bilan est positif.

Assainissement

Madame le Maire informe le conseil municipal des prochaines étapes du dossier assainissement. Vendredi 07/09/2012 réception des plis, le lundi 10/09/2012 ouverture des plis pour l'étude et semaine 38, attribution après la vérification des dossiers.

Cimetière

Madame le Maire laisse la parole à M. Teil et M. Thalamy pour informer le conseil municipal du travail réalisé. A ce jour, une liste provisoire des concessions pouvant être considérées en état d'abandon a été dressée. M. Thalamy et M. Ponty ont effectué le classement des archives du cimetière afin de pouvoir entreprendre la recherche des ayants droits des concessions figurant sur la liste provisoire.

Réseau bois

Madame le Maire informe le conseil municipal des résultats de l'appel d'offre du réseau bois. Les entreprises ci-dessous ont été retenues.

Lot n°1 – Démolition maçonnerie – Entreprise FROSIO Riom pour 45635.04 € TTC

Lot n°2 – Serrurerie – BRL SUCLA Ussel pour 22 628.32 € TTC

Lot n°3 – Plâtrerie – Peinture – Alain ALBESSARD Mauriac pour 9 957.90 €

Lot n°4 – Chauffage – Lavergne Pleaux pour 160 453.03 €.

Assurances

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'elle va lancer une consultation pour l'ensemble des assurances de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9h20

La secrétaire,

Eliane PONTY